

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

Etaient présents :

Olivier LEONHARDT, Jacqueline DIARD, Brahim OUAREM, Laurence MAZEAU, Farid AMRANE, Elodie SOL, Philippe DECOMBLE, Michelle BOUCHON, Dominique GENDRE, Marie-Thérèse LELU VALNOT (à partir de 21h), Mohammed ZAOUI, Philippe ROGER, Frédéric PETITTA, David LAROSE, Celso LIBANIO COUTINHO, Maria DE JESUS CARLOS, Brigitte JAUNET, Danielle VADROT, Danièle GARCIA, Jean-Pierre VIMARD, Nadine LEFORT, Jean-Pierre DUPERRON, Berivan DELEN, Kévin MOUCHEL, Aïda CHERIF, Isabelle HUON, Franklin OBIANYOR (à partir de 20h50), Nadia CARCASSET, Jean POUCH, Marie-Noëlle ROLLY, Gaël FOUILLEUL, Suzanne PETIT, Nicole ESTEVE.

Excusés ayant donné pouvoir :

Claudine SOREL (pouvoir à M. OUAREM), Marc LE MEUR (pouvoir à Mme DIARD), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à M. POUCH), Yassin LAMAOU (pouvoir à Mme ROLLY), José PINTO CORDEIRO (pouvoir à Mme PETIT).

Absents :

Marie Thérèse LELU VALNOT (jusqu'à son arrivée à 21h), Franklin OBIANYOR (jusqu'à son arrivée à 20h50), Sophie GODAR.

Monsieur le Maire constate que le quorum est réuni et déclare la séance ouverte à 20h30.

Monsieur le Maire annonce qu'une délibération a été remise sur table et sera présentée en point n° 24.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé.

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 5 et 19 juillet 2016.

Les procès verbaux des conseils municipaux des 5 et 19 juillet sont votés à l'unanimité.

1 – Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil de sa délégation de pouvoirs

Dans le cadre de sa délégation le Maire a signé 62 décisions.

- | | |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N° 2016/165 | Convention à titre précaire - Logement situé au 33 avenue de Brétigny à Sainte-Geneviève-des-Bois - Type F3 - 63m² |
| N° 2016/132 | Signature d'une convention avec l'association Efflorescence |
| N° 2016/133 | Signature d'une convention avec l'association Le Bar à Jeux |
| N° 2016/135 | Signature d'une convention avec l'association Gymnastique Volontaire |
| N° 2016/136 | Signature d'une convention avec l'association Traits d'Unions Danses |
| N° 2016/137 | Signature d'une convention avec l'association Yoga Terra |
| N° 2016/138 | Signature d'une convention avec l'association Atelier Danse 91 |
| N° 2016/146 | Signature d'une convention avec l'association Ka Maniok |
| N° 2016/151 | Signature d'une convention avec l'association ART 11 |
| N° 2016/162 | Signature d'une convention avec l'association Sainte Geneviève Triathlon |
| N° 2016/140 | Protocole avec le CIG - Intervention d'un psychologue du travail |

- N° 2016/149 **Convention partenariale - La Volière**
- N° 2016/156 **Convention partenariale - Olga Spitzer**
- N° 2016/180 **Convention partenariale - Arc en ciel**
- N° 2016/147 **Formation du Personnel - AROEVEN**
- N° 2016/148 **Formation du Personnel - EFPR**
- N° 2016/159 **Formation du Personnel - IPFAC**
- N° 2016/164 **Formation du Personnel - CIRIL**
- N° 2016/182 **Formation du Personnel - AROEVEN**
- N° 2016/185 **Formation du Personnel - EFPR**
- N° 2016/191 **Formation du Personnel - EFPR**
- N° 2016/192 **Formation du Personnel - Madame Charbonnier**
- N° 2016/193 **Formation du Personnel - IPFAC**
- N° 2016/170 **Formation des élus - IFOREL**
- N° 2016/171 **Formation des élus - SAS Femmes et pouvoir**
- N° 2016/141 **Stages musicaux vacances d'été 2016 - Convention de partenariat avec l'association Genovezik**
- N° 2016/142 **Stage artistique vacances d'été 2016 - Convention de partenariat avec l'association Art 11**
- N° 2016/167 **Stage artistique vacances d'été 2016 - Avenant n°1 à la convention de partenariat avec l'association Art 11**
- N° 2016/143 **Convention de partenariat avec l'association Espace Tout Terrain Moto Club - Initiation au moto cross vacances d'été 2016**
- N° 2016/144 **Signature d'une convention de partenariat avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA91) été 2016**
- N° 2016/166 **Convention avec l'association « En perspectiv' » - Réalisation et montage d'un clip video été 2016**
- N° 2016/145 **Contrat avec Cristal-qui-songe en vue d'un spectacle d'éveil musical**
- N° 2016/181 **Signature d'un contrat d'engagement avec l'association Dans-les-bacs-à-sable pour le Noël de la crèche familiale jeudi 1er décembre 2016**
- N° 2016/150 **Convention de mise à disposition de personnel et de locaux municipaux à titre gratuit**
- N° 2016/129 **Signature d'une convention avec la Croix Rouge Française pour le feu d'artifice mercredi 13 juillet 2016**
- N° 2016/152 **Reconstruction et réhabilitation de l'école élémentaire F Buisson -Signature de marché**
- N° 2016/153 **Travaux d'aménagement de voirie - Signature de marché**
- N° 2016/154 **Location et mise en place de structures pour la Fête des Associations 2016 - Signature du marché avec la société Brunet Tentes SAS**

- N° 2016/155 Location de bâtiments modulaires préfabriqués - Ecole F Buisson - Signature de marché
- N° 2016/169 Location de bâtiments modulaires préfabriqués - Ecole F Buisson - Signature de marché
- N° 2016/158 Fourniture de pain - Signature du marché
- N° 2016/160 Mission de contrôle technique pour l'ancienne piscine - Signature de convention avec la société Bureau Véritas
- N° 2016/161 Mission de contrôle technique pour la réhabilitation de la salle de la Bergerie - Signature de convention avec la société Bureau Véritas
- N° 2016/163 Mission de coordination sécurité et protection de la santé pour l'ancienne piscine - Signature de convention avec la société Alexi
- N° 2016/172 Mission de contrôle technique pour l'extension du Club House des tennis Guy Moquet - Signature de convention avec la société Bureau Véritas
- N° 2016/173 Convention de mise à disposition gratuite du véhicule 9 places pour SGS section Triathlon du 13 au 14 juillet 2016 - Signature de la convention
- N° 2016/175 Mission de coordination sécurité et protection de la santé pour la salle de la Bergerie - Signature de convention avec la société Alexi
- N° 2016/178 Télésurveillance dans les bâtiments communaux - Signature de marché avec la société Securitas Alert Services
- N° 2016/179 Diagnostic géotechnique pour la réhabilitation et l'agrandissement de la salle de la Bergerie - Signature du contrat avec la société Abrotec
- N° 2016/183 Utilisation du domaine public par la société Carrefour - Signature de convention
- N° 2016/174 Convention d'occupation du domaine public pour des emplacements publicitaires avec la société Canal Pub
- N° 2016/184 Cession d'un véhicule Renault Express immatriculé 442 BVS 91 à la société BRAKL année 2016
- N° 2016/190 Cession d'un véhicule Renault B110 immatriculé 823 CEE 91 à M. Calvy Jacques
- N° 2016/194 Remplacement et création de jeux pour enfants dans 3 écoles - Signature de marché avec la société POSE
- N° 2016/157 Taxe locale sur la publicité extérieure - Signature d'une convention d'audit et de conseil avec la société CTR
- N° 2016/168 Signature d'une convention de partenariat - Saison culturelle 2016-2017 - Signature de la convention avec l'entreprise Génovexpert
- N° 2016/195 Régie d'avances du service Jeunesse - Modification de l'acte de création
- N° 2016/102 Intégration de la société CDC Fast avec la société Docapost Fast et contrat d'abonnement de certificat électronique avec la société Docapost Fast
- N° 2016/176 Avenant à la convention d'abonnement du contrat de maintenance Oracle avec la société Arpège
- N° 2016/177 Contrat d'assistance et de maintenance du logiciel Pve fiNES - Matériel PDF SK20 F avec la société Monétique et communication

N° 2016/120 Signature d'une convention d'optimisation de la fiscalité locale - Locaux affectés à des activités économiques

N° 2016/121 Signature d'accompagnement à la fiscalité locale - Locaux affectés à l'habitation

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de cette délégation de pouvoirs.

2 – Modification de la délégation de pouvoirs au maire par le conseil municipal

Les articles 126 et 127 de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ont modifié l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour et 1 voix contre (Mme Estève).

3 – Mise à jour du tableau des effectifs

Création :

- 3 postes d'adjoint administratif de classe,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de classe,
- 1 poste d'adjoint technique de classe.

Cette délibération est adoptée par 32 voix pour, 1 voix contre (M. Zlowodzki) et 3 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

Arrivée de M. Obianyor à 20h50.

4 – Création d'un emploi permanent de catégorie A - Emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la Loi en application de l'article 3-3 2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale - **Coordonnateur projet piscine**

Création d'un poste de « coordonnateur projet piscine » (cadre A), en vue de mettre en place et coordonner le projet de réhabilitation de l'ancienne piscine.

Cette délibération est adoptée par 32 voix pour et 1 voix contre (M. Zlowodzki) et 4 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève).

5 – Fixation de la participation aux concours de belote

La participation des retraités aux concours de belote organisés par la Ville à compter de ce jour à **7,00 €** pour les participants génovéfains, **11 €** pour les participants habitant « Le Cœur d'Essonne » et **14 €** pour les autres participants.

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 1 voix contre (M. Zlowodzki).

6 – Sorties Loisirs retraités – Octobre à décembre 2016

Proposition de 4 nouvelles sorties.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

7 – Centre Artistique Rudolf Noureev - Conservatoire municipal de musique, danse, art dramatique, arts plastiques de Sainte-Geneviève-des-Bois - Sollicitation d'une subvention pour les projets d'éducation artistique et culturelle auprès de la DRAC Ile-de-France

Sollicitation par le conservatoire d'une subvention pour les projets d'éducation artistique et culturelle qu'il développe suite à un appel à candidature lancé par la DRAC Ile-de-France pour la troisième année consécutive.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

8 – Demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Essonne : signature du contrat culturel de territoire - Signature de toutes pièces relatives à la subvention

Afin d'élaborer et de développer des actions culturelles sur le territoire de la ville, il est proposé de solliciter une subvention d'un montant le plus élevé possible, pour les actions culturelles qui correspondent aux axes retenus par le Conseil Départemental dans le cadre du Contrat culturel de territoire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Arrivée de Mme Lelu Valnot à 21h.

9 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre de l'appel à projet relatif au plan citoyeneté - Signature de toutes pièces relatives à la subvention

Sollicitation par la Ville d'une subvention pour des projets du festival républicain de la Ville répondant à l'appel à projet du Conseil départemental relatifs au plan citoyeneté dont les principes sont l'affirmation des valeurs républicaines et du "vivre ensemble", l'équilibre entre les devoirs et les droits, et la lutte contre toutes les formes de discriminations.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 4 voix contre (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

10 – Ouvertures dominicales pour l'année 2017 - Avis du conseil municipal

Fixation des 12 ouvertures dominicales pour l'année 2017,

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour, 1 voix contre (Mme Estève) et 3 abstentions (M. Decomble, M. Mouchel, Mme Huon).

11 – Construction d'une médiathèque : autorisation de dépôt d'un permis de démolir par la Sorgem pour la halle de St Hubert

Dans le cadre du projet de construction de médiathèque, la première phase nécessite d'obtenir un permis de démolir pour la Halle de St Hubert.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour et 3 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

12 – Acquisition de la parcelle cadastrée section AK n° 136 - Sise 48 avenue de l'Eperon (assiette foncière de l'école maternelle Jean Macé)

Approbation de l'acquisition à titre gracieux de la parcelle cadastrée section AK n° 136 d'une contenance de 6195 m² et du support de l'ensemble des frais d'actes liés à cette acquisition.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

13 – Echanges fonciers Commune-Osica après réalisations des travaux dans le cadre de l'ANRU

Dans le cadre de l'ANRU, des travaux ont été réalisés et ont conduit à redéfinir les espaces publics et privés du secteur.

A l'issue de ceux-ci, il y a lieu de procéder à des échanges fonciers avec la Société OSICA SA D'HLM.

Ces échanges fonciers sont réalisés à l'euro symbolique.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

14 – Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme pour la requalification de l'ancienne piscine

Dans le cadre du projet de réutilisation de l'ancienne piscine, le conseil municipal a autorisé l'architecte maître d'œuvre de la réhabilitation, à déposer la demande de permis de construire. Il s'avère que cette demande est déposée par la Ville et non par l'architecte et que le conseil municipal doit par conséquent autoriser Monsieur le Maire à procéder à ce dépôt.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour et 4 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève).

15 – Approbation de nouvelles adhésions et des nouveaux statuts du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS)

Le SMOYS, Syndicat Mixte Orge Yvette Seine regroupe 35 communes ou Communautés d'agglomérations qui lui ont confié leur compétence du service public de distribution de l'électricité et du gaz implantée notamment en nord Essonne.

La récente réforme territoriale a vu se créer de nouvelles communautés d'agglomérations telles que « Grand Paris Sud » ou « EPT 12 ». L'adhésion au SMOYS de ces nouveaux territoires offre un enjeu important en termes de représentativité de population.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité. M. Duperron ne prend pas part au vote en qualité d'administrateur du SMOYS.

16 – Concession d'aménagement des Franges II -Approbation du CRAC année 2015 - Approbation de l'EPDR année 2016

La Ville a conclu une concession d'aménagement avec la SORGEM relative à l'aménagement des franges du champ de foire. Le Code de l'Urbanisme prévoit à son article L 300-5 qu'un certain nombre de documents doit être soumis à l'examen de l'assemblée délibérante par l'aménageur. Le CRAC de l'année précédente et l'EPDR doivent notamment être présentés à l'assemblée délibérante dans les 12 mois suivant l'exercice budgétaire et faire apparaître la participation financière de la Ville le cas échéant.

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 5 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève). M. Leonhardt, M. Amrane et M. Petitta ne prennent pas part au vote en qualité d'administrateurs de la SORGEM.

17- SORGEM : rapport de gestion, du bilan et des rapports du commissaire aux comptes année 2015

Conformément à l'article L 1524-5 alinéa 7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités actionnaires de Société d'Economie Mixte sont tenues informées annuellement de l'activité de celle-ci.

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de ce document.

18 – Attribution d'une subvention exceptionnelle a la compagnie « Nue comme l'œil »

Versement d'une aide exceptionnelle à la compagnie « Nue comme l'œil » pour un montant de 10 000 €

Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 7 abstentions (M. Pouch, M. Zlowodzki, Mme Rolly, M. Lamaoui, M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

19 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association SGS Lutte

Versement d'une aide exceptionnelle à l'association SGS Lutte pour un montant de 3 000 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

20 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association SG Triathlon

Versement d'une aide exceptionnelle à l'association SG Triathlon pour un montant de 3 000 €

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour

21 – Versement de l'ajustement de la subvention attribuée au CLIC (Centre Local D'information Et De Coordination Gérontologique).

Ajustement de la subvention 2016 à l'association CLIC pour un montant de 808,50 € dans le cadre du financement des missions du CLIC. Le versement s'élève à 18 918,90 €, l'ajustement à 808,50 €, soit une subvention globale de 19 727 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

22 – Budget supplémentaire de l'exercice 2016 - Service de Soins Infirmiers à Domicile

APPROUVE le budget supplémentaire 2016 du Service de Soins Infirmiers A Domicile, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

- Section d'exploitation....	- 85 845.05 €
- Section d'investissement....	14 509.16 €

DECIDE de s'aligner sur l'Agence Régionale de Santé Ile de France (A.R.S.) pour la reprise de l'excédent de fonctionnement 2014 accordée, soit 42 150.90 € au lieu des 87 349.59 € votés lors du compte administratif 2014 du Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

23 – Budget Supplémentaire de l'exercice 2016 - Centre Médico Psycho Pédagogique

APPROUVE le budget supplémentaire 2016 du Centre Médico Psycho Pédagogique, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

- Section d'exploitation	11 001.86 €
- Section d'investissement....	25 286.41 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

24 – Refusons les travaux sur les pistes de l'aéroport d'Orly pendant l'été

DEMANDE à la DGAC de produire un calendrier détaillé des projets de travaux futurs et un état réel de leurs conséquences sur le trafic aérien (nombre et fréquence des survols),

EXIGE qu'une concertation soit organisée au plus vite avec les villes et les associations concernées pour :

- redéfinir le calendrier des travaux sur une période moins impactante pour la tranquillité des riverains (à partir du 15 octobre par exemple),
- obtenir la garantie que toutes les mesures nécessaires seront mises en œuvre, lors des prochaines sessions de travaux, pour minimiser les nuisances et garantir la qualité de vie et la santé des habitants.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 22h25.

Sainte-Geneviève-des-Bois, le 4 octobre 2016.

Le présent extrait a été affiché ce jour à proximité de la porte de la Mairie en exécution des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Président de Cœur d'Essonne Agglomération,

Olivier LEONHARDT